

INTERPELLATION

Auteur PDCB, par Pascal Dubosson et Marianne Maret
Objet Académie de Police de Savatan: réorganisation, quel futur?
Date 19.12.2014
Numéro 3.0173

Nous apprenions le 8 décembre dernier que le canton de Genève enverra dès 2016 ses aspirants policiers à l'Académie de Police de Savatan. Le nombre d'aspirants devrait passer de 120 à 200 aspirants, selon ce que nous avons pu lire dans la presse. C'est une bonne nouvelle qui devrait augurer des économies d'échelle.

Suite à cela, les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Jura ont annoncé vouloir fusionner leurs écoles de police en une seule entité, à Colombier.

Des problèmes de coûts ont ressurgi dans les médias. La formation serait moins chère à Colombier. L'Académie de Savatan conteste la comparaison et serait prête à mandater un expert indépendant pour faire une comparaison des frais effectifs par aspirant.

De plus, certaines communes vaudoises se sont plaintes du manque de transparence des coûts et de l'orientation trop militaire de la formation, un manque de contact avec la population, ce qui l'éloignerait d'une police de proximité.

Il y a également des craintes quant au futur de l'Académie sur le site de Savatan. L'armée prévoit un désengagement en 2019, que va-t-il se passer sachant que le canton de Vaud pourrait être intéressé de placer l'Académie en plaine, par exemple à Moudon?

Conclusion

Suite à la décision de Genève d'envoyer ses aspirants à Savatan et aux réactions dans les médias de certaines communes vaudoises et des cantons de Neuchâtel, Fribourg et Jura, nous nous posons quelques questions quant à l'organisation et au futur de l'Académie de Police de Savatan:

- On entend parler d'un passage à 200 aspirants avec la venue de Genève. Est-ce exact? Quelle est la répartition par canton?
- Des communes envoient également leurs aspirants à l'Académie de Police. Quelles communes valaisannes le font et lesquelles forment leurs aspirants ailleurs, à Colombier par exemple?
- Les frais de formation par aspirant sont d'environ 53'000 francs par aspirant pour le canton du Valais selon les médias. Ce montant est-il exact? A l'ouverture de cette école quel était le coût de la formation? Quel sera le montant dès 2016, va-t-il baisser? Les cantons de Vaud et de Genève paient-t-ils le même montant?
- Le montant des frais de formation par aspirant fait débat. Selon les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Jura, il serait presque deux fois moins onéreux chez eux. On a lu dans la presse que l'Académie de Savatan serait prête à faire un audit pour comparer ces frais. Est-ce que cet audit est planifié? Rendez-vous les résultats publics dès que possible ou réservez-vous cette analyse à une commission du Grand Conseil?
- Le nombre d'aspirants en formation va augmenter. Est-ce que l'encadrement augmentera dans une même proportion ou est-ce que les effectifs actuels sont quasiment suffisants pour remplir la mission?
- On entend dans les médias des critiques par rapport au style de formation donné à Savatan. Le canton du Valais fait-il attention à ce que la formation corresponde au besoin de notre Police? Quelles réponses donnez-vous aux critiques entendues?

- Le site de Savatan n'est pas garanti après le retrait de l'armée en 2019. On a pu lire dans la presse que les conditions de rachat semblent très favorables. Merci de nous donner plus de détails sur cet aspect.
- Trouverons-nous un accord favorable avec les autres partenaires pour maintenir cette Académie de Police à Savatan?
- Enfin ne pensez-vous pas que de revoir le contenu des cours donnés, le modèle de gouvernance de cette école et les coûts y relatifs, permettrait de voir l'avenir de cette école avec plus de sérénité ?

Merci de bien vouloir apporter des réponses précises à ces questions.